L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 8 JUIN 1888.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 juin 1888. — Indications pour la Louisiane: vents légers et frais du sud, pluies locales.

Température du 7 juin 1888.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	80	27
Midi	86	29
3 P. M.	82	28
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.
Anthony Stoltz à Mlle Antoinette B. Folts.
Victor Lauman à Mlle Mary C. Spahe.
Samuel W. Cotton, Jr. à Mlle Mamie Morton.

Naissances.
Mme Wm T. Cooper, une fille.

Décès.
Harriet Harris, 60 ans, Triton Walk près Broad.
A. Bellanger, 58 ans, 426 1½ rue Bourgogne.
Jean Mallet, 69 ans, 55 rue Ste-Anne.
Veuve Caralie Merkel, 67 ans, 569 1½ rue Chippewa.
Walter T. Liteiff, 10 mois, 561 1½ rue Constance.
Annie E. Jaquillard, 6 mois, 719 rue Annonciation.
Alice Dufant, 3 ans, 365 rue Dauphine.
Alfred J. Jacques, 9 mois, 199 rue Marais.
Georgina Plaisant, 23 ans, 387 rue St Louis.
J. W. Hennessy, 3 mois, Yazoo City, Miss.
Frederick Rudeau, 29 ans, coin Jennie et Morales.
Edmond Vannier, 5 mois, 542 rue Royale.
Veuve Hortense Agnelly, 34 ans, 222 rue Dauphine.
Alice Gardis, 6 mois, 120 rue Elmire.
Bernard F. Lynch, 1 mois, 286 rue Lafayette.
Mary B. Schmidt, 16 mois, 127 rue Joséphine.
Mary E. Williams, 7 jours, coin Harmonie et Fulton.
Veuve Mary Whalen, 48 ans, Alger.
Célestine Dutering, 26 ans, 122 rue Sud Bassin.
Elsa Alexander, 19 ans, 32 rue Sud Prieur.
Mme Juliette Belot, 80 ans, 151 rue Quartier.
Lucy Huston, 100 ans, rue Gravier, près White.
John M. Tupery, 80 ans, 95 rue Mandeville.
George McCloskey, 43 ans, 271 rue Sixième.
Julia Moore, 7 mois, 6 rue de la Paix.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Pete McCarthney, le contrefacteur, reconnu coupable d'avoir converti le chiffre des billets de $1 en celui de $50, a entendu hier matin sa condamnation. Le juge, prenant en considération l'âge avancé du coupable, l'a condamné à $15,000 d'amende et dix ans de pénitencier au lieu de quinze.

Willie Rosenthal, vol de malles, 1 an et 1 jour de pénitencier.

Cour Civile de District—Augustin White contre Caroline Williams pour obtenir le divorce.

La succession Jacob Bruder est ouverte.

Lucas Otto Stern contre Fred Leiser pour $2500 de dommages.

Alice Moraud contre Frank D. Rice son mari pour obtenir le divorce.

Catherine Sandsbury contre Edw. Enderle pour $240.

L. N. Weil & Cie contre Mlle Anna Kenney pour $204 80.

Lucien Edward Ross demande l'émancipation.

Juge Tissot.

Charles T. Yenni contre la Great Southern Telegraph and Telephone Co.

A. Waltz contre la ville—Jugements en faveur des demandeurs.

Joseph Mogroin contre la ville—Confirmation du jugement de la Cour inférieure.

Juge Houston.

Mme E. Letorey contre la ville pour obtenir une réduction d'assessements.

La même contre le Bureau des assesseurs—jugement en faveur de la demanderesse.

Edward Simons contre Maurice Dale—jugement en faveur du demandeur pour $250.

Juge Monroe.

Mme Selrey Cantrèle, Bureau des assesseurs—jugement en faveur de la demanderesse.

Henry D. Ogden contre Mme Annie Vigne—jugement en faveur du demandeur pour $384 25.

Cour criminelle.— Section B.—
Ont avoué leur culpabilité :
Pat Dillon, larcin.
Chas Clayton, voies de fait.
Ont nié leur culpabilité :
Rose Williams, coups et blessures.
Malinda Dubrère, attaque à main armée.
Henry Johnson, homicide.
Wm J. Jeffries, port d'arme caché.
Paul Blum, voies de fait.
Mike McGuinness, port d'arme cachée, 24 heures de prison.

Première Cour de Recorder.—John Lawler, violation de la loi du dimanche. Cour criminelle sous caution de $250.

Bureau de contrôle.—Les membres du Bureau de contrôle désapprouvent la conduite du chef O'Connor et ont décidé de faire observer strictement le contrat. Le Conseil de ville ayant voulu avant d'appuyer cette décision, soumettre la question à l'avocat de la ville, les membres du Bureau de contrôle ont résolu de donner leur démission si la réponse de l'avocat Hunt est contraire à leur décision car il serait inutile qu'ils cherchâssent à faire observer le contrat sans l'appui du Conseil.

Street car operator.—Au No 68 de la rue Carondelet, a été mis hier à la disposition des visiteurs, un char de construction élégante et commode auquel est appliqué un nouveau système de serre-frein et de moteur.

Tout le monde connait le serre-frein actuellement en usage sur tous nos tramways; eh bien, ce mécanisme a été perfectionné par une femme, Mme L. Parham, qui a détaillé aux visiteurs les avantages incontestables de son invention.

Tout d'abord, la partie recourbée de la manivelle a été allongée et les dimensions de la poignée augmentées, deux améliorations qui accroissent considérablement la force du conducteur en nécessitant de sa part un moindre effort. Au-dessous du char à l'extrémité de la tige verticale de la manivelle, est fixée une poulie qui met en action une seconde poulie ayant 4 fois les dimensions de la première et possédant à sa partie centrale un engrenage qui engrène à angle droit une roue dont l'axe est le même que celui des roues antérieures du char.

Que le conducteur tourne la manivelle, les poulies en mettant en mouvement la roue à engrenage impriment à l'axe un mouvement de rotation que subissent les roues antérieures du char et celui-ci se meut en avant ou en arrière soit que l'on tourne la manivelle à droit ou à gauche.

Mais la difficulté était de faire agir la force motrice et celle qui actionne le frein, indépendamment l'une de l'autre quoiqu'avec la même manivelle.

Le problème a été résolu d'une façon très-simple qui donne toute sa valeur à cette pratique invention.

L'axe vertical sur lequel est fixée la poignée est munie, à son extrémité supérieure, de deux renflements, sorte de petits tambours d'acier dont le supérieur est armé d'un pène qui, en s'abaissant avec le tambour lorsque l'on presse sur la manivelle de haut en bas, s'insère dans les encoches du tambour inférieur, qui n'est que l'extrémité d'un second axe qui commande le frein. Si l'on cesse la pression, la manivelle se relève d'elle-même, mue par un ressort.

Enfin comme il n'est pas possible que les engrenages soient constamment en contact lorsque le char est traîné par la mule ce qui occasionnerait la rotation continuelle de la manivelle. On peut à l'aide d'un système d'aiguille dont le manche placé à droite du char près de la manivelle, ressemble complètement à celui des aiguilles des voies de chemin de fer, on peut disons-nous faire cesser ou rétablir à volonté le contact des engrenages en éloignant ou rapprochant l'engrenage horizontal qui laisse tourner à vide l'engrenage fixé à l'axe des roues.

En un mot, et pour résumer, supposons un char en mouvement; un voyageur veut descendre ou monter, le conducteur presse de haut en bas sur la manivelle, le tourne et serre les freins, la relève et repart; mais si la mule éprouve quelque difficulté à remettre le véhicule en mouvement, le conducteur pour l'aider, met les engrenages en contact à l'aide de l'aiguille et tourne la manivelle à droite s'il s'agit d'avancer. Si au contraire le char s'est engagé sur une mauvaise voie par suite du déplacement d'une aiguille, il faut reculer pour revenir sur la bonne voie, et alors il tourne à gauche.

Ceci fait, et le char étant en mouvement, il fait cesser le contact des engrenages.

Ce mécanisme ingénieux permet de gravir des montées très-ardues sans le secours d'une mule ou d'un cheval ou d'aucune autre force que celle de la manivelle. L'effort pour la manier est même peu considérable, car Mme Farnham fait marcher elle-même sans difficulté le char chargé de voyageurs.

L'invention est brevetée et l'inventeur en a déjà le placement à Cincinnati où les compagnies vont l'appliquer à leurs chars. Nous ne saurions trop engager nos compagnies à donner à cette invention toute l'attention qu'elle mérite et à ne pas négliger l'occasion d'apporter à leurs chars une amélioration indispensable, étant donné le mauvais état des lignes en général, sur lesquelles les mules éprouvent parfois une très grande difficulté à traîner les chars.

Ajoutons en passant, que la force produite par la manivelle est égale à celle de deux chevaux.

Nous espérons que Mme L. Farnham avec celle d'avoir obtenu une si complète réussite, aura la satisfaction de tirer profit de son utile invention.

Pour toutes propositions, adresser les lettres à la boîte 2100, au Post Office de la Nouvelle Orléans.

Mort d'un Chevalier de Pythias.—La Loge Dionysius No 45, des Chevaliers de Pythias, vient de faire une perte sensible dans la personne du frère J. P. Jellet. A cette occasion, la loge a voté des résolutions qui honorent autant que l'homme qui en est l'objet.

M. Jellet en était un des membres les plus intelligents, les plus dévoués. La loge sera drapée pendant 30 jours, en signe de deuil, à la mémoire de M. Jellet; Les résolutions votées à cet effet ont été rédigées, imprimées et expédiées à la famille du défunt. Il sera également versé à la veuve une assez forte somme d'argent. Les résolutions ont été adoptées à l'unanimité et envoyées à la mère du défunt, dans un magnifique encadrement. M. J. P. Jellet était français.

La foudre. — Mercredi, pendant l'orage, le bateau de pêche "Amelia" qui était amarré dans le bayou en face le pavillon du club Louisiana, a été frappé par la foudre. Le mât a été renversé et les dommages s'élèvent à $125. Le sloop "E. Costelos", qui était dans le voisinage, a été endommagé pour $25.

Au coin des rues Orléans et White, un cheval appartenant à M. Wm Wieshopp a été tué roide. Perte, $75.

Le nettoyage.—Le temps étant très favorable hier, on a repris le nettoyage interrompu par la pluie, et les travaux ont été poussés activement.

Le général Beauregard a reçu, pour joindre au fonds de nettoyage, $200 de la Canal Bank, $50 de M. Nelson Mc-Stea et $25 de M. J. V. Labonisse.

Blessé.—Hier matin, à 1 h. 30, un cocher de fiacre du nom de Michel Conway est tombé de son siège au coin des rues Dryades et Commune et s'est blessé à la tête.

Noyé.—On a repêché en aval de Kennerville, le corps d'un noyé dont on n'a pu reconnaître l'identité exacte.

D'après les papiers trouvés sur lui on croit que c'est un nommé Carl Johann Anderson.

Parc de ville—Le comité a résolu de se prononcer favorablement relativement à la pétition de M. Jean Marie Saux qui demande à être nommé gardien du Parc de ville inférieur.

Association Sanitaire Auxiliaire.—Rapport du comité de finances; contributions reçues :

C. H. Lawrence & Co	$ 50
Whitney National Bank, James T. Hayden, président	100
Philip Werlein	25
Madame C. A. Whitney	200
George Q. Whitney	100
Sumpter C. Boullemet	10
H. P. Buckey	25
Sun Mutual Insurance Co., James I. Day, président	100
Total	$ 610

Excursion.—Après demain dimanche, 20 juin aura lieu à Baton-Rouge la 1ère excursion annuelle de la Provident Protective Association, via le Mississipi Valley R. R.

Billets aller et retour $1, le train quittera la gare le matin à 7 heures 30 encoignure Poydras et Liberty et repartira de Baton-Rouge à 6 heures P. M. Une orchestre accompagnera les excursionnistes.

Nos remerciments pour les invitations reçues.

Evadé.—Un enfant de 15 ans qui s'est évadé de la Maison de refuge, s'est réfugié sous un pont au coin des rues Camp et Girod et il n'a pas fallu moins d'une heure avant qu'on ait pu l'arrêter en démolissant le pont. C'est un nommé Auguste Behrens qui n'a qu'une jambe.

Paragraphes. — Les inspecteurs locaux ont commencé hier une enquête au sujet de l'explosion du "Fulton."

—Un nègre du nom de Anthony Ducry en travaillant au pied de la rue Lafayette, a rouvert une blessure mal cicatrisée et la voiture d'ambulance a été appelée. Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, il a été ramené chez lui, rue Dryades, près Julie.

—Le maire a assermenté hier les nouveaux hommes de patrouille, dans le bureau du chef de police.

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication; c'est donc sur le patronage des négociants qu'a compté M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire ne s'en vend hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit s'est exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire maintenant que la rentrée des listes s'est faite, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

FRANCE ET GRÈCE.—VOYAGE DU MINISTRE FRANÇAIS.—UNE LETTRE DE M. JULES FERRY.—M. de Montholon, ministre de France à Athènes, a effectué, dernièrement, un voyage à travers la Grèce continentale

Le voyage n'a été qu'une longue ovation, notamment à Missolonghi, où les autorités et la population sont allées à la rencontre de l'ambassadeur et l'ont accompagné aux cris de: "Vive la France !"

Les manifestations sympathiques à la France ont lieu, partout, sur le passage de M. de Montholon.

D'une lettre de M. Jules Ferry à son rédacteur en chef, le *Messager d'Athènes* extrait les passages suivants :

Cher monsieur Stéphanopoli,

Je suis extrêmement sensible aux marques de constante sympathie que je reçois de votre journal. Je les considère avant tout comme un précieux témoignage du souvenir bienveillant et fidèle que l'on veut bien me conserver parmi vos nombreux lecteurs.

Les Grecs d'autrefois avaient la mémoire courte et l'humeur capricieuse.

Les Athéniens d'aujourd'hui ont le touchant privilége de n'oublier jamais ceux qui les aiment; ils tiennent compte non seulement des services rendus, mais des bonnes volontés sincères.

Je sais avec quel intérêt affectueux et passionné ils suivent de loin la marche de nos affaires. Croyez bien qu'elles ne sont pas aussi mauvaises qu'elles le paraissent.

Les badauds et les jaloux se pressent trop d'escompter le succès de la politique charlatanesque qui a fait de nous la fable de l'Europe.

Nos institutions parlementaires sont de taille à résister aux caprices de la multitude. C'est leur grande supériorité sur les constitutions simplistes, qui jouent tout l'avenir sur la folie d'un jour.

Recevez, cher monsieur, mon affectueux souvenir.

JULES FERRY.

Un imprimeur à un romancier qui s'est édité lui-même :
—Combien voulez-vous qu'on tire d'éditions ?
—Oh, d'abord la seconde...... Nous verrons ensuite, s'il y a lieu de tirer la première.

Meilhac, le nouvel académicien, venait de dire un bon mot. Tout le monde riait. Un riche commerçant plus que tout le monde. Ce dernier s'approche du nouvel académicien :
—Hé! hé! hé! s'exclame-t-il naïvement, savez-vous que vous n'êtes pas une bête ?
—Que voulez-vous ? repartit Meilhac, avant de faire du théâtre, je voulais acheter un fonds d'imbécile; mais je n'avais pas assez d'argent.

Tomy bûche l'histoire de France avec sa grand'mère.
—Bonne maman, pourquoi donc les rois de France avaient-ils tous des maîtresses ?.... Ils n'avaient donc pas de professeurs ?....

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 7 juin—Le trois pour cent est côté à 83 francs 20 centimes.

Mariage princier.

Londres, 6 juin—Le Pape a accordé son consentement au mariage de la Princesse Letitia Bonaparte avec le Duc d'Aoste. Le mariage aura lieu en automne.

La Loi Quinquennale.

Berlin 7 juin—La lettre de l'Empereur Frédéric au ministre Puttkamer n'accompagne pas la nouvelle loi; par conséquent, la démission du ministre est plus que probable.

On dit qu'un rescrit royal va être publié, recommandant aux autorités locales de s'abstenir de toute influence illégitime dans les élections.

Le rescrit royal précédera la convocation des prochaines élections.

Le *Times* dit que Bismarck ne donnera pas sa démission, même dans le cas où l'empereur se déclarerait nettement contre la loi quinquennale.

La légère rechute de l'empereur, hier soir, est dû à un petit morceau de chair qui s'est détaché de la gorge.

Ouverture de l'Exposition internationale belge.

Bruxelles, 7 juin—Le roi Léopold a ouvert, aujourd'hui, l'Exposition internationale.

Dans son discours, il a félicité le peuple des progrès industriels accomplis.

Le temps est arrivé, dit-il, pour le capital belge d'aller exploiter les régions lointaines.

L'Empereur Frédéric.

Postdam, 7 juin.—La température de l'empereur, qui s'était légèrement élevée, depuis son arrivée ici, a baissé et est devenue normale.

On lui prépare des appartements, à sa ferme modèle de Bernstadt, où il ira probablement faire de fréquentes visites.

Incendie.

St-John, Terre Neuve, 7 juin.—Un immense incendie de forêt a éclaté sur la rive sud de la Baie Conception, à Collier.

Neuf maisons à la jonction Harbor Grace, sept maisons à Seal Cove ont été la proie des flammes.

A Latle Bay, les résidences de 26 familles ont été détruites.

Une femme et deux enfants ont été brûlés vifs.

Convention de St. Louis.

La Plateforme du Parti Démocrate — Le message du Président et le bill Mills approuvés—Accord entre les Protectionnistes et les Libres-Echangistes — Nomination de M. Thurman.

St. Louis, 7 juin—5 heures 30—Salle de la Convention—Le temps est excessivement chaud. La foule, malgré cette chaleur, se précipite vers la salle pour s'y assurer une place.

On affirme dans tous les cercles que la commission chargée de la rédaction de la plateforme, s'est entendue, qu'il règne entre les deux factions, protectionniste et libre échangiste un parfait accord; que l'on a, de nouveau, adopté la plateforme de 1884, avec l'interprétation que lui a donnée le Président Cleveland dans son message.

Mais la lutte a été longue, dit-on, et il n'est pas improbable que la discussion soit portée devant la convention même.

Quant à la vice-présidence, elle parait acquise à Thurman; il a plus de voix que tout autre candidat, malgré la coalition qui avait été tentée hier soir, en faveur de Gray.

Cependant, le nom de ce dernier ne sera pas retiré. On dit que les voix de Black vont se reporter sur Dickinson.

Tout fait espérer un ajournement de bonne heure, dans l'après-midi.

9 h. 47—M. White, de la Californie, interrogé, dit nettement que Thurman sera élu au premier tour de scrutin.

C'est M. Tarpey, de la Californie, qui s'est chargé de présenter son nom. La nomination sera secondée par M. Daniels, de la Virginie et par un membre de l'Ohio, qu'on dit être M. Powell.

9 heures 55—M. O'Day, du Missouri, dit que l'harmonie règne dans la Commission de la plateforme et qu'il n'y aura pas de discussion devant la Convention. En pareil cas, il y aura ajournement de bonne heure.

Les foulards, les mouchoirs jouent un grand rôle dans la convention; il y en a partout. Presque toutes les bannières en sont ornées en forme de cravate.

10 h. 27—La délégation de l'Indiana a mis une cravate grise à sa bannière.

De temps en temps, dans la salle, se font entendre des hurrahs, soit pour Thurman, soit pour Gray. La plupart des délégués sont debout.

10 h. 30—La convention est appelée à l'ordre. Les seule délégation où il n'y avait pas de foulards, de cravates aux bannières, sont celles de l'Alabama, de la Georgie, de l'Illinois, de l'Indiana, du Massachussetts, de la Louisiane, du District de Colombie, de Dakota, de l'Iowa, du Tennessee, du Maryland.

10:35—Le Dr Blank, de St Louis, fait la prière. elle est longue et éloquente.

10:38.—M. Henry Watterson parait; il monte sur la plateforme et lit le rapport du comité sur les résolutions. Applaudissements.

Trois hourrahs en l'honneur de la réforme.

10 heures 40—Le commis lit la plateforme.

Texte de la Plateforme de la Convention de St-Louis.—Elle approuve, comme on le verra, le message du Président et le bill Mills sur le tarif.

Le parti démocrate des Etats-Unis, assemblé en Convention nationale, renouvelle son allégeance aux principes de la foi démocratique et affirme de nouveau la plateforme adoptée par ses représentants dans la Convention de 1884.

Il approuve les vues exprimées par le Président, dans son dernier Message au Congrès, comme une interprétation correcte de cette Plateforme, à propos des réduction du tarif. Il approuve également les efforts de nos représentants démocrates pour assurer une réduction des impôts.

En tête des principes qui composent la foi démocratique, nous plaçons le maintien d'une union indissoluble d'Etats libres et indestructibles, que nous nous faisons un devoir de réaffirmer, au lendemain de notre entrée dans un nouveau siècle de progrès et de grandeur nationale; le dévouement à un système de gouvernement réglé par une constitution écrite, spécifiant nettement et strictement chaque pouvoir délégué et laissant d'une façon expresse aux Etats et au peuple tout le reste de la puissance souveraine qui n'a pas été déléguée; l'encouragement d'une vigilance aussi jalouse que populaire, accordé à tous ceux qui sont chargés pour un temps donné de l'exécution des lois et du devoir de maintenir la paix, tout en soutenant l'égalité, et en faisant régner la justice.

Le parti démocrate approuve la surveillance minutieuse exercée sur l'administration du pouvoir exécutif confié, pour quatre ans, à Grover Cleveland, par son élection comme président des Etats-Unis; il déclare que la fidélité à tous les engagements qu'il avait pris a triomphé des plus sévères examens et lui a conquis de nouveau les suffrages populaires.

Pendant une des périodes les plus critiques de nos affaires financières, résultat de taxes excessives, le gouvernement a, par l'adoption d'une sage politique, non-seulement prévenu des désastres, mais contribué considérablement à la prospérité des populations. Il a répudié la politique imprévoyante et imprudente du parti républicain, à propos du Domaine public; il a réclamé aux corporations, aux syndicats du pays et de l'étranger et rendu à la population près de 100,000,000 d'acres de terres qui devaient être gardés précieusement pour servir de "Homesteads" à l'usage de nos citoyens.

Tout en restant fidèle à l'économie, à la justice, à l'équité, il a accordé plus de pensions et d'indemnités aux soldats et aux marins de la République, que l'on ne l'avait fait auparavant dans aucune période d'égale durée.

Il a adopté et poursuivi persévéramment une politique étrangère, ferme et prudente, en assurant la paix avec toutes les nations et en maintenant scrupuleusement tous les droits et tous les intérêts de notre gouvernement et de notre population, à l'intérieur et à l'étranger.

L'exclusion de notre sol des travailleurs chinois a été accomplie d'une façon effective, en vertu d'un traité dont la mise à exécution a été retardée par les votes d'une majorité républicaine du Sénat.

Dans chaque département du gouvernement, sous le contrôle du parti démocrate, les droits et le bien-être de toutes les populations ont été maintenus et défendus, les intérêts publics ont été protégés et l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction de race et de couleur, a été fermement et constamment maintenue

Dès le préambule qui approuve et adopte le message, les applaudissements redoublent. L'excitation est à son comble. On agite les cannes et les chapeaux.

C'est le passage du programme qui a été le plus applaudi. Le calme ne se rétablit que lentement. La phrase qui déclare que le message du Président est une interprétation correcte de la plateforme de 1884 est surtout remarquée.

Le passage où il est question des réclamations des terres publiques, de la reconstruction de la marine. du traité avec la Chine à propos des immigrants de ce pays, est aussi fort applaudi.

Il est 11 heures quand la lecture de ce court document est achevée, au milieu d'acclamations assourdissantes.

M. Watterson prend la parole. Il est interrompu par des hurrahs qui partent de tous les côtés: "Hurrah pour Watterson !" Chacune de ses phrases est applaudie.

"Deux bons démocrates ne peuvent se connaître, sans s'entendre, sans se trouver d'accord. C'est pourquoi je vous présente le sénateur Gorman." (Rires et applaudissements.)

11 h. 12—Quand M. Gorman commence son discours, il se produit du bruit dans le fond de la salle. Ce tapage est occasionné par le public qui se précipite dans la salle pour s'emparer des sièges restés vides. L'ordre est enfin rétabli.

Le discours du sénateur est court, mais très applaudi.

M. Watterson se lève de nouveau pour demander la question préalable; elle est mise aux voix et adoptée, au milieu des acclamations.

La plateforme est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

11 heures 20.—M. Scott, de la Pennsylvanie, se lève, au milieu des applaudissements; il présente, au nom du comité des résolutions, une résolution qui approuve le bill Mills et en recommande l'adoption le plus tôt possible. La question préalable est demandée en faveur de la motion de M. Scott.

Elle est mise aux voix et adoptée, au milieu de grands applaudissements. Les représentants agitent leurs chapeaux.

11 heures 22—M. P. W. Lehman, d'Iowa, du comité, présente une résolution qui approuve la politique libérale du gouvernement fédéral à l'égard des Territoires, et recommande l'admission au nombre des Etats du Territoire de Washington, du Montana, du Dakota, du Nouveau Mexique.

La résolution est mise aux voix et adoptée.

Le gouverneur Abbott, du New Jersey, membre du comité, présente une résolution exprimant une profonde sympathie pour tous les peuples qui luttent pour jouir des bienfaits du "Self Government", et spécialement pour des patriotes tels que Gladstone et Parnell. Adopté.

M. C. W. Balton, demande le consentement unanime à une proposition qu'il présente, d'accorder un souvenir respectueux à la mémoire de Thos. Hendricks.—Accordé.

La motion est secondée, mise aux voix et adopté à l'unanimité, par assis et levé.

11 h. 30—L'ordre du jour appelle la nomination d'un vice-président.

M. Tarpey, de la Californie, présente le nom de M. Thurman. Longs applaudissements.

M. Tarpey, dans son discours, prononce le nom du gouv. Gray qui provoque aussi des applaudissements, auxquels se mêlent des sifflets.

La confusion est énorme. Le discours de M. Tarpey est interrompu par les cris de "Gray ! Gray !"

Le portrait de M. Gray est produit et est accueilli par des hurrahs.

Le président est obligé de rappeler l'assemblée à l'ordre.

Le Président Collins menace de faire évacuer les galeries, si le tapage continue.

M. Patterson se lève et présente le nom de M. Black. M. Patterson fait un grand éloge du candidat.

Il rappelle ses services, pendant la guerre et le rôle important qu'il a joué dans la Convention de Chicago. Il lit une lettre dans laquelle le candidat dit qu'il avait rêvé les honneurs de la vice-présidence, mais qu'il ne veut pas jeter le trouble dans le parti; que, par conséquent, il se retire de la lutte.

Malgré cette lettre, M. Patterson maintient le nom de M. Black.

M. Pigott, du Connecticut seconde la nomination de M. Thurman.

Le bruit recommence, quand M. Voorhies se lève pour présenter le nom du gouverneur Gray.

Toute la délégation se lève et envoie trois hurrahs en l'honneur du gouverneur Gray.

M. Voorhees termine son discours au milieu des applaudissements et du bruit des trompes qui se fait entendre dans la salle.

M. Evan E. Settle, du Kentucky, seconde la nomination de Gray, (cris, bravos, sifflets, grande excitation). Le bruit redouble, quand M. Nat. Dryden, du Missouri, appuie la candidature Thurman. La confusion est à son comble.

La séance est suspendue. Le président a beaucoup de peine à rétablir l'ordre. La confusion recommence, quand le général Green se lève à son tour pour appuyer la même candidature. Il en est de même pour M. Dorsey, du Nevada.

La délégation de New York, celles de la Caroline du Nord, de l'Ohio, par l'organe de M. Powell, celle de la Caroline du Sud, par l'entremise de M. P. W. Dawson, se déclarent pour M. Thurman, le "Old Roman," comme on l'appelle. A mesure que l'appel des Etats avance, il devient évident que M. Thurman sera nommé. A la fin, la délégation de l'Indiana retire le nom de Gray. On demande alors l'unanimité en faveur de Thurman, adopté au milieu du plus grand enthousiasme.

Les membres du comité national sont invités à former un comité chargé d'aller notifier leur nomination aux élus. Des résolution sont adoptés en l'honneur de la mémoire de MM. Tilden et Seymour; une adresse de sympathie est envoyée à Mme veuve Hancock, puis la convention s'ajourne sine die.

WASHINGTON.

Le général Sheridan.

Washington, 7 juin—Le général Sheridan n'est pas aussi bien, ce matin. Le sommeil a été difficile. Le bulletin de ce matin est moins bon que ceux qui l'ont précédé.

Bulletin—Le général a passé une nuit agitée. Il s'est plaint de nausées. La langue est plus épaisse et l'esprit moins lucide. Les reins fonctionnent bien. Pouls 114; respiration 32. Pas de retour d'hémorrhagie.

Signé: O'REILLY,
W. MATTHEWS,
C. B. BYRNE,
H. C. YARROW.

Washington, 7 juin, 8 h. du soir—L'état du général Sheridan ne s'est pas amélioré. On s'attend à un mauvais bulletin, ce soir.

Washington, 7 juin—Le général Sheridan a eu une violente congestion des poumons et a le délire.

Sa température est un peu au-dessus de 100; son pouls est de 118 et sa respiration 40. Il ne prend pas de nourriture.

Washington, 7 juin—La démocratie du District de Colombie a tiré, ce soir, 100 coups de canon, en l'honneur de la nomination de MM. Cleveland et Thurman.

Galanterie de Boireau.

Mme X, grande, un peu maigre, qui vient poser pour son portrait, a fait la route à pied, par un temps douteux. Aussi arrive-t-elle, toute mouillée par une averse, et furieuse contre la pluie.

Alors Boireau, pour la consoler :
—Vous avez bien tort d'en dire du mal, madame; la pluie est excellente pour les asperges !

Sur le boulevard passent deux loquetaux, jaquettes mastique usé, chapeaux indescriptibles :
—Paraît, dit l'un, qu'y font maintenant d'faux billets de cinq cents balles !
L'autre :
—Va falloir s'méfier !

En police correctionnelle :
—Votre état ?
—Triste, mon président, triste, très triste !
—Qu'est-ce que vous faites ?
—Le désespoir de ma famille !

Champoireau fait une promenade à pied avec sa fiancée.
Soudain, la jeune fille pousse un petit cri :
—Oh ! mes bottines me font horriblement mal !
Champoireau, avec une galanterie exquise :
—Voulez-vous essayer de mettre les miennes ?

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

Champoireau vient de se marier.
Au retour de l'autel, il se met à pleurer à chaudes larmes.
—Qu'avez-vous ? lui demande sa jeune épouse.
—J'ai, répond Champoireau en sanglotant, que je crois aux prédictions.
—Eh bien ?
—Eh bien! une bohémienne m'a prédit que je me marierais deux fois, et l'idée de vous perdre me désole !

Au village.
Le conseil municipal est réuni en assemblée extraordinaire, afin de voter une subvention pour fêter le passage du sous-préfet :
—On illuminera le soir, propose un conseiller.
—Moi, dit le maire, je suis d'avis qu'on illumine dès le matin !

Des Anglais, parlant le français, sont attablés dans une auberge de village.
L'aubergiste qui les écoute :
"C'est drôle, ils disent "l'ormaire," au lieu de dire "l'ormoire" comme tout le monde !

En Normandie, à table d'hôte
Loriquois verse, complaisamment, à droite et à gauche, toute la carafe de cidre qui se trouve devant lui.
—Mais, monsieur, lui dit un de ses voisins, vous nous donnez tout et ne gardez rien.
—Oh ! soyez tranquille, maintenant je vais pouvoir m'en faire apporter du frais.

A la police correctionnelle :
Le président :
—Témoin, vous jurez de dire la vérité, rien que la vérité ?
—Je jure de dire toute la vérité.
—Parlez.
—Mon président, vous n'êtes qu'une vieille bête !

Dictionnaire de Charenton :
Lucarne : Un jour de faite.
Poète satirique } Travailleurs de Pa-
Distillateur } mer.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première,
23 Dryades et St-André,
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James,
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front,
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Domaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Raynes et Dauphine.

CHEMINS DE FER.
Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex...7:55 am	No 4 Fast Mail..7:55 am
No 5 Coast.......9:05 am	No 6 Coast.........3:30 pm
No 1 Fast Mail 7:20 pm	No 2 Lim. Ex...4:00 pm
No 7 Sund Exe.9:25 pm	No 8 Sund. Exe. 7:25 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen.....9:15 am
No 3 Chic and N. O. Lim...8:20 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...5 30 pm
Sunday Ex......8:45 pm	Sunday Ex.......7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 Ex.........6:20 pm	No 51 Ex...........8:20 am
No 54 B. R. Local.......10.00 am	No 53 B. R. Local.........4 00 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited..9:30 am	No 2 Limited...5:00 pm
No 5 Fast line. 6:30 am	No 6 Fast line..9:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1..............9:00 am	No. 2.................5:00 pm
No. 3..............6:25 pm	No. 4.................8:00 am
No. 5.............10:00 am	No. 6.................8:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor...4:00 pm	No 20 Califor..10:45 am
No 17 Local....7:45 am	No 18 Local.......7.20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m., 4 50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach.......9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.
Le dimanche.
Arrivée ....7:25 pm | Départ .... 8:00 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée........8.30 am | Départ...........4:00 pm

U. S. SIGNAL OFFICE.
7 juin 1888 { 1 P. M. Temps, local. 2 P. M. Temps, méridien.

Hauteur des Eaux.

Augusta	—	Nashville Tenn	4.4
Cairo, Ill	32.2	Nlle-Orléans	12.0
Cincinnati, O	15 9	Omaha, Neb	11.6
Davenport, Ia	12.7	Pittsburg, Pa	2.1
Keokuk, Iowa	13.4	Shreveport, La	22.3
La Crosse, Wis	—	St Louis, Mo	27.1
Leavenworth, K	15.3	St Paul, Minn	8.4
Louisville, Ky	7.2	Vicksburg	34.0
Memphis, Tenn	26.3	Yankton	—

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 8 JUIN 1888

Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 m
Quarantine Station—NEPTUNE, à 11 a m
Bas du fleuve—MAUD M FISH, à 11 a m
Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 p m

SAMEDI, 9 JUIN 1888

St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 p m
Red River—HALLETTE, à 5 p m
Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 p m
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Bayou Goula—DANUBE, à 12 m
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 p m
Bayou Tèche—E. W. COLE, à 5 p m
Bayou des Glaizes—HORNET, à 5 p m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 12 m
Port Eads—GRACE PITT, à 9 a m

Fleuve et rivieres

Louisville, 7 juin—La rivière baisse—7 pieds 10 pouces dans le canal. 5 pieds 8 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Memphis, 7 juin—Le fleuve a monté de 2 pouces. Temps clair et chaud. Départs, New Mary Houston pour Cincinnati 9 p m.

St-Louis, 7 juin—Le fleuve a baissé de 7/10 pouces et a maintenant 21 pieds 1 pouce à l'étiage. Temps chaud et pluvieux. Arrivés, Oakland de la Nlle-Orléans; City of Florence, de la rivière Tennessee; Harry Brown, de Cairo; City of Providence de Natchez.

Les Passes.

Port Eads, 7 juin, 6 p m.—Vent du nord-est. Arrivée, goëlette américaine Royalist, capitaine Michaels, de Ruatan; à 6:40 hier soir, steamship anglais American, Wrake capitaine, Liverpool via les Barbades; à 9 a m steamship Clinton, capitaine Staples, de Key West via Punta Gorda; steamship anglais Miranda, capitaine Leiseman, de Livingston.

Départs, steamships Amaryllis pour Gênes, E B Ward Jr pour Ruatan et S. Pizzati pour Truxillo.

Marchés.

Paris, 7 juin.—Les rentes 3 pour cent 83 francs 20c.

Londres, 7 juin, 4 p m—Consols à la clôture 98 15/16 au comptant et 99 à terme.

Liverpool, 7 juin—Coton—Bonne demande et sans changement. Ventes 10,000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation et 7000 balles coton américain.

New-York, 7 juin—Coton ferme. Middling Uplands 10, Orleans 10 1/8 Ventes 804 balles, y compris 600 pour l'exportation.

Futurs—calmes à la clôture. Ventes 27,400 balles.

Livraison en juin 9 93; juillet 10 00; août 10 09; septembre 9.65; octobre 9.42; novembre 9 34; décembre 9.35; janvier 9.43; février 9.50; mars 9.58.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 7 JUIN 1888.

EXPEDIÉS EN DOUANE.
Goëlette (ang) Clara L Dyer, Bodden, Grand Cayman, via Utila.
Steamship (fran) Flachat, Dechaille, Havre.
Barque (alle) Marie Louise, Behring, Brême.

ARRIVÉS.
Steamship (ang) Miranda, Leiseman, Livingston via Puerto Cortez.
Steamship Clinton, Staples, Key West.
Goëlette Santo Oteri, Gustaveson, Ruatan.

BATEAUX A VAPEUR.
Ed J Gay, Mélançon, Bayou Sara.
Danube, Wood, Bayou Goula.
Grace Pitt, Konna, Bas du Fleuve.
T P Leathers, Leathers, Vicksburg.
Assumption, Dodd, Cut Off.
Hornet, Creath, West Melville.
Neptune, Taylor, Bas du fleuve.

EXPORTATIONS.
GRAND CAYMAN VIA UTILLA—par goëlette Clara L Dwyer—10,000 pieds bois de charpente 10,000 merrains.
HAVRE—par steamship Flachat—4410 balles coton 28,800 douves.
BREME—par barque Marie Louise—835 boucauts tabac 7010 douves.

IMPORTATIONS.
PUERTO CORTEZ—par steamship Miranda—15,150 régimes figues bananes 8100 bananes Machuca Bros.
RUATAN—par goëlette Polar Star—1000 régimes figues bananes 600 bananes 50,000 cocos S Oteri.

Arrivages de produits.
BAYOU SARA—par steamer Ed J Gay—5 barils melasse 10 boucauts sucre et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Danube—24 sacs riz brut et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Grace Pitt—5 sacs riz brut et fret assorti.
VICKSBURG—par steamer T P Leathers—398 balles coton 5901 sacs graine coton et fret assorti.
CUT OFF—par steamer Assumption—5 boucauts sucre 34 sacs riz brut et fret assorti.
WEST MELVILLE—par steamer Hornet—2 balles coton 831 sacs graine coton et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—102 barils sucre 28 barils melasse et fret assorti.

Par les chemins de fer.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—20 balles coton 1 wagon graine coton 70 barils melasse et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—115 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—4 wagons farine graine coton et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.
N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—70 balles coton 1 wagon farine graine coton 39 barils sucre 54 barils melasse 149 sacs riz brut 18 pouches vin 5 barils vin et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Barque Freeda A. Willey, Willey....parti 25 mai
Steamship El Monte, Hawthorne.....parti 2 juin
Steamship New Orleans, Halsey......parti 2 juin
Steamship El Paso, Quick..............parti 6 juin
PHILADELPHIE.
Barque Levanter, Gerry..............partie 18 mai
Steamship Ixia, Churnside...........parti 30 mai
LIVERPOOL.
Steamship Professor, Keller..........parti 27 avril
Steamship American, Wrake.........parti 28 avril
Steamship Audean, Foss..................parti 5 mai
Steamship Statesman, Edgar..........parti 12 mai
Steamship Bernard Hall, Alexander..par. 19 mai
Steamship Costa Rican, Watson.......parti 24 mai
Steamship Jamaican, Coward...........parti 26 mai
Steamship Engineer, Jeffrey............parti 30 mai
LONDRES.
Steamship Erl King, Priske..............parti 19 mai
HAMBOURG.
Navire Stephan, Merzenich...........parti 20 avril
RIO DE JANEIRO.
Steamship Strabo, Matthison..........parti 23 mai
Steamship Nasmyth, Farrell.......en charge 22 mai
CADIX.
Barque San Micheli, Ambrosano..partie 1er mai
PALERME
Steamship Pawnee, James...............parti 16 mai

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Localité
STEAMERS.		
Algiers	New York	Alger
Amaryllis	Gênes	4e dist, 47
Architect	Liverpool	Gretna
Chalmette	New York	Alger
Craigton	Brême, Londres	rue 4e
Columbia	Gênes	1er dist, 35
Dupuy de Lome	Havre, etc	4e dist, 42
Eglantine	Hambourg	rue 5e
Explorer	Liverpool	2e dist, 10
Flachat	Liverpool	1er dist, 38
Guasie	Bluefields	1er dist, 15
Inventor	Liverpool	Southport
Joe Oteri, Jr	Ruatan	1er dist, 14
Louisiana	New York	2e dist, 8
Morgan	Havane	Alger
Nantes	Havre	1er dist, 40
Professor Morse	Puerto Cortes	1er dist, 15
S Pizzati	Bocas del Toro	1er dist, 14
S Oteri	Truxillo	1er dist, 15
Texan	Liverpool	Gretna
Viola	Brême	rue 6e
Whitney	Vera Cruz	Alger
Wanderer	Belise	1er dist, 15
NAVIRES.		
John Harvey	Lisbonne	rue 5e
BARQUES.		
Antonio Jane	Barcelone	1er dist, 32
Maria Louise	Brême	1er dist, 39
BRICKS.		
Antonio Pallad	....	2e dist, 17
GOELETTES.		
Clara L Dyer	....	2e dist, 17
James Farwell	....	Gretna
R B Locke	....	2e dist, 17
Storm King	Utilla	2e dist, 17

Avis aux Créanciers
Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.

M. Aronstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuente,	A. Alcintor,
Joseph Batt,	Joseph Bringers,
A. Baybi & Co.,	Dr. I. Bordes,
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm. sist'r,
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co,
Louis Balleo,	Bercier & De Smet,
L. Bebolet,	F. Balden,
J. Branden,	F. Breon,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bornio & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbe,	B. E. Barindo,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballencie.	J. A. Borduzat,
Samuel Banders,	Comagerie & Lambert,
James D. Coleman,	F. Calloway, agent.
Amadie Conturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller,
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	N. Connell,
J. Cassard,	L. Charoet,
J. H. Chipot,	Herman Curties,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lamaniere,
Mme Louis De Galle,	P. Duchenne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Salzer Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Davallier & Co.	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co,
J. A. Fernandez,	A. Fusich,
Frits & Branden,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Fallex,
Gustave Furate,	E. C. Feinour,
Feiber & Gonsenheim,	G. R. Finalay,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guenghelmer,
Joseph Gatzinger,	Generelly & Alix,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Geraud,	Fred Good,
Goldenbow & Kelly,	Mme Arecio Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Garidel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herree
C. C. Holtz,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imcan Aycock & Co,
Johnson & Mansen,	O. B. Johnson,
Jeannenaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jahrens,	F. Jaufreid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C W Kullender,	Kendig & Co,
Dr E. Kunnemann,	Anatole Léaumont,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamazou,	X. Laynisson,
C. L'Hote & Co,	La. Equit. Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Labouisse & Dohle,	Mme J. B. Lepretre, Suc.
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamia,
E. Monteuse & Co,	Charles Masson,
A. J. Mentein,	J. Mandin,
M. Mann,	E. Musgrove, agent,
P. Macon,	C. M. Mangin,
J. G. Monrose, curator,	Maignan & Laborde,
Chas Masslen, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Mereau,
Lgelen Mallo,	Orville Marigny,
A. May,	Y. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Meilleur,	Bereille Nivetta,
Norton & Bell,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co,	H. D. Ogden exécuteur,
S. Pablo,	S. P. Parmly, agent,
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Beekham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
M. Pedarre,	S. E. Packark,
A. Paliacio,	B. Piffet,
P. Peas,	Planters Cotton Press
A. Quimfe Fils	E. Rebasse,
E. Roger & Co,	J. Reviere,
J. Strana,	Mme Anna Saron,
J. E. Sarrazin,	William Sweete,
G. Schmidt,	Southern Ramie Culture Asso.
Strauss,	
B. Smith,	Swarbacker & Dryer,
M. Scot,	H. F. Starcken,
Smith & Ga,	Schneider & Zuberbier,
F. Sancho,	J. Siegfriend & Co,
D. H. Symart,	S. Stabary,
J. H. Saolari Schiffer,	J. J. Stewart, trésorier,
David Stewdt,	F. Soublet,
Mme M. E.	C. B. Singleton,
F. F. Schmiedore,	Alfred Shaw,
H. N. Soria,	F. Samazeuth fils,
Nicholas Th	E. A. Terrebonne
A. Tesson,	S. M. Todd & Co
Samuel M. Todd,	E. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
E. Verster,	Jos A. Vignaud,
Philip Vellerie,	François Voitrin,
Phine Wagner,	Adolp Walz,
Wm Whan, Suc. de	L. A. Wiltz,
Wilkersen & Mosely	James Wilson,
B. Wagener,	E. E. White,
R. J. Zell & Co.	M. A. Zounts &

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 130 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Article précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat, et qui ont été déposés entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres 75 cents.	468,629	75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 c nts.	198,029	75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270,000	00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886 d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents	10,606	87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt neuf dollars, 75 cents	198,629	75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente six dollars, 62 cents	209,236	62
Montant des timbres judiciaires rendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80,665	00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars et 62 cents	128,571	62

Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir :

Pour fournitures de bureaux distribués aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts	3,195	09
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiels et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents	100,241	68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	103,436	77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D., 1888.

[L S]

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété améliorée rue Dryades.
Wm J. McCall vs. Thomas McCall.
No 22,850—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juin 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 30 avril 1888 et signé le 4 mai 1888, il sera vendu à l'encan—

Trois lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8, contigus l'un à l'autre et mesurant chaque 25 pieds de face sur 125 pieds de profondeur. Sur une partie du dit terrain il y a un cottage en bois à un étage, No 661 rue Dryades, et contigu à celui-ci une grande bâtisse à deux étages avec quelque 18 à 20 chambres.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit de un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de sécurités usuelles, "de non aliénande," assurance, frais d'avocat, etc.; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année 1888 et déposera dix pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire.
16mai—16 26—2 9 16 juin

VENTES A L'ENCAN.
PAR W. I. HODGSON
ANNONCE JUDICIAIRE.
En face du Parc Audubon.
Ce magnifique morceau de terre borné par
l'avenue St. Charles, Burtheville et Greenville,
Sixième district de la Nouvelle-Orléans.

Terrain sur un coteau élevé, mesurant plus ou moins, au pied français, environ 1260 pieds de face à l'avenue St. Charles, sur une profondeur d'environ 11,505 pieds de face à sa ligne supérieure, et 11,627 pieds de face, sur sa ligne de Burtheville, s'étendant dans le fond à environ 2 1/2 milles, et renfermant environ 250 arpents de terre.

A vendre à un long crédit, à un faible taux d'intérêt.

Dans l'affaire de
C. E. Girardey et autres
contre
les héritiers de William Henry et autres.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Docket No 23,315.
Pour un partage. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.— SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, premier district de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", rendu le 25 mai 1888, et signé le 31 mai 1888, Docket No 23,315, dans l'affaire de C. E. Girardey et autres contre les héritiers de Wm Henry et autres, pour un partage, il sera vendu à l'encan :

Une certaine portion de terre de forme irrégulière, ensemble avec tous les droits, servitudes, priviléges et dépendances qui y appartiennent, formant une partie du morceau anciennement connu sous le nom de Foucher Tract ou morceau situé dans le Sixième district municipal de cette ville, sur le côté nord de l'avenue St Charles, compris entre le milieu de l'avenue St-Charles et la ligne supérieure de Burtheville et sur la partie du bas de Greenville ou rues Walnut, Friburg et Marley, et s'étendant dans le fond à un point à l'extrême profondeur du morceau original de Foucher. Ladite portion ou morceau de terre est contigu et se touche et mesure au pied français plus ou moins comme suit, à savoir :

1° Douze cent soixante (1260) pieds un (1) pouce de face à l'avenue St-Charles.

2° Sur la ligne supérieure à un point 240 pieds au bas de la ligne de Greenville, elle a une première profondeur de 300 pieds, puis sur une ligne parallèle à l'avenue St Charles sur une seconde largeur de 240 pieds à la ligne de Greenville, et puis à partir dudit point, elle a une seconde profondeur de 7435 pieds 6 pouces sur la ligne du bas de Greenville.

3° Puis sur une ligne droite dans une direction sud de 356 pieds 9 pouces.

4° Puis une troisième profondeur sur la ligne du bas de Friburg et Marley de 4 070 pieds à l'extrême profondeur du morceau, à un point on la partie communique avec le bas.

5° Puis sur la ligne du bas forme le milieu de l'avenue St-Charles et le long de la ligne du haut de Burtheville elle a une profondeur de 11,627 pieds 8 pouces, à un point où il communique avec la ligne du haut.

Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente, fait du plan original de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de cette ville, en date du 8 mars 1870. Cette vaste propriété forme le plus grand corps de terre de valeur près de la ville de la Nouvelle Orléans; elle occupe un coteau élevé, fait face au "Parc Audubon", se trouve dans une partie de la ville qui s'améliore tous les jours, et si elle tombe dans les mains d'un homme entreprenant, si elle est bien administrée, bien divisée, elle peut produire un quart de million de dollars.

Tout le morceau, pour les facilités recherchées par les corporations ou les capitalistes, sera vendu en bloc aux conditions avantageuses qui suivent :

Conditions.—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur comptant, le reste en billets de l'acquéreur divisés en coupons, pour la distribution aux parties intéressées, payables à 1, 2 et 3 ans, et portant intérêt à raison de 7 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et par privilége du vendeur, avec privilége sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses ordinaires de garantie, comprenant 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de poursuite en recouvrement des billets. L'acquéreur assumera, en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888, et fera, au moment de l'adjudication, un dépôt au comptant de 10 pour cent sur le prix de vente.

Acte de vente pardevant Walter Turnbull, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3juin—3,10,17,24—1,7juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un magnifique carré de terre.
Avenue St-Charles,
Faisant face au Parc Audubon,
Etant une partie du terrain Foucher, mesurant 240 sur 300 pieds,
Et touchant la limite de Greenville.

Dans l'affaire de C. E. Girardey et als. vs. Les héritiers de Wm Henry et als Et au profit des héritiers de Samuel P. Blanc et de William Henry, tous deux décédés.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Dossier No 23,315.
Pour un partage. A l'encan

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet, — SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale. 1er district de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "C", rendu le 25 mai 1888, et signé le 31 mai 1888, dans l'affaire de C. E. Girardey et al. vs les héritiers de Wm Henry et als. Aussi conformément à plusieurs ordres de la même susdite Honorable Cour, en conformément aux recommandations d'une assemblée de famille tenue devant M. C. Soniat, notaire, en faveur des enfants mineurs de Saml. P. Blanc décédé, et l'autre conformément aux recommandations d'une assemblée de famille tenue devant M. C. Soniat, notaire, en faveur des enfants mineurs de William Henry, décédé, les deux tenues le 21 mai 1888 et les deux signés le 25 mai 1888, dossier No 23,315, pour le compte des héritiers des dits Samuel P. Blanc et Wm Henry, tous deux décédés, à l'encan, il sera vendu :

Un certain carré d'ilet, situé du côté nord de l'Avenue St-Charles, Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits passages et priviléges y appartenant, étant sur la limite supérieure du morceau de terre connu sous le nom de "Foucher Tract", et borné du côté supérieur par Greenville. Il mesure 240 pieds de façade Avenue St-Charles, sur une profondeur de 300 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins mesure française, et désigné par la lettre S sur un plan visible au lieu de la vente, pris comme un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 8 mars 1870.

Ce carré d'ilet, s'il est fait une partie du premier Foucher Tract, fera une façade totale Avenue St-Charles d'environ 1300 pieds, mesure française, de 1600 pieds américains ou environ 6 carrés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en billets de l'acquéreur, divisés en coupons, à la convenance des parties intéressées, payable en 1, 2 et 3 ans et portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilége sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, comprenant 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le paiement d'un des billets en partie ou en totalité, l'acquéreur assumant, en sus de son enchère, toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles pour l'année 1888, et un dépôt comptant de 10 0/0 sur le prix d'adjudication en sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Walter Turnbull, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 juin—3 10 17 24 juil 1 7

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Un cottage double No 461 rue Bassin.
Mme Maria Maguire vs P. J. Maguire, son mari.
No 20,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, le 23 février, 1888, et signé le 29 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage à deux étages, à deux corps de logis, No 464 rue Bassin, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, St André et Joséphine, le terrain forme une partie des lots Nos 17 et 22 inclusivement et mesure 37 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Bassin sur une profondeur de 137 pieds 4 lignes, le tout plus ou moins. Le cottage est couvert en ardoises et a 5 chambres sur chaque côté, hangar pour laver, cuve, etc., et peut être loué à $22 par mois.

Conditions, comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1888, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Marcel T. Ducros, notaire.
3 juin—3 16 23 30—juil 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur à l'encoignure des rues Laurel et Foucher.
Succession de Simon Charles Gautrau.
No 23.721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau: No. 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juin 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un grand lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Constance, Aline et Laurel, mesurant 50 pieds de face à la rue Laurel, au une profondeur de 115 pieds et de face à la rue Foucher, et forme l'encoignure des rues ci-dessus décrites.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage ayant 3 chambres, cuisine, hangar, etc. Le voisinage s'améliore rapidement et les cars de la rue Magazine passent devant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, privilége et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, assumer le paiement de toutes les taxes de 1888 et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Ernest Commagère, notaire.
3 juin—3 16 23 30—7 juil

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 52 1/2 Union, 3e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapuk, Tenue des livres, etc. 14 oct—

VENTES A L'ENCAN.
PAR MACON, PAUL & ROBINSON
Meubles de maison.
Montre et chaîne en or, etc.
Billets à ordre, comptes à recevoir.
Succession de Jean Pierre Jellet.
No 23,920—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "C"

PAR MACON, PAUL & ROBINSON ALBERT PAUL, encanteur.—Bureaux No rue Carondelet, JEUDI, 14 juin 1888, à heures A. M., à la résidence No 380 rue Dauphine, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 mai 1888, il sera vendu à l'encan :

Un lot de meubles de maison, montre et chaîne en or et revolver; aussi, divers billets à ordre, comptes à recevoir, etc., conformément à un inventaire.

Conditions—Comptant.
3juin—3,9,14.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
ET
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS :
73.....CHARTRES......73